

Méditation sur des principes

Autor(en): **Naef, Henri**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **51 (1956)**

Heft 3

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-173591>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

leurs charrettes, et les commerçants prendre la route des Gaules ou de la Germanie... Retenons encore de ce passionnant exposé qu'Avenches fut – selon la conviction de M. Laur – la capitale de Vercingétorix lui-même.

Ici encore, la municipalité nous accueillit avec un vin d'honneur, et se montra si édifiée de notre visite, qu'elle se fit inscrire incontinent comme membre collectif de la Ligue.

Après le déjeuner, on prit le chemin du retour. Un charmant itinéraire à l'écart des grandes routes nous fit traverser, par prés et bois, les terres fribourgeoises; l'on ne manqua pas l'occasion d'« admirer » au passage le nouvel Hôtel de Ville de Romont, dont la réputation n'est plus à faire. Ce fut la seule fausse note de ce beau voyage.

Les nuages amoncelés au-dessus de la Gruyère voilaient le soleil quand, à Puidoux, on se retrouva devant le panorama grandiose du Léman, tout à fait apaisé, et l'on put goûter en toute sérénité l'hospitalité que notre vice-président, M. H. Naef, nous réservait à la Tour de Marsens, pour le « coup de l'étrier ». Imaginez, au flanc d'un coteau de vignes à la pente vertigineuse, la maison d'un poète, voisine d'une demeure vigneronne avec ses celliers, et, les dominant de sa masse carrée, un donjon médiéval dont les murs épais recèlent de vieux meubles sculptés, des armes, de nobles tapisseries. D'aimables et authentiques « Vignolans » emplissaient les verres d'un nectar doré, alors que sur la terrasse s'échangeaient les propos d'adieu. Nous étions une centaine à goûter ces précieux instants. L'assemblée 1956 ne pouvait pas se terminer de façon plus heureuse.

A qui maintenant iront nos remerciements? Au ciel, pour sa clémence; à nos amis vaudois et à leur président, pour l'exemplaire organisation de ce voyage en zigzag; au statthalter, pour sa réception de « gentilhomme-vigneron »! A tous ceux enfin qui ont ouvert modestement dans l'ombre; ils sont nombreux et nous nous réjouissons de pouvoir compter sur eux chaque année.

E. L. (adapté par C. B.).

Méditation sur des principes

Rien de plus opportun qu'une excursion dans les contrées dont nous tentons de maintenir les caractères autochtones. S'il est, en effet, des problèmes généraux à scruter, il est avant tout une réalité concrète (édifices, paysages) à inspecter. Comment s'y prendre? L'assemblée générale de la Ligue prête à quelques réflexions.

Inutile de gémir sur le temps présent: il en vaut bien d'autres, même si notre génération n'en fait pas façon. A ce propos, aurions-nous à reviser nos principes? Il ne serait pas superflu de les préciser et d'en scruter la valeur. Sommes-nous des romantiques attardés? avons-nous une doctrine? quand nous parlons de patrimoine, qu'entendons-nous par là? Nous nous émerveillons devant le pont du Gard qui est un aqueduc romain, mais nous déplorons de voir s'élever des barrages dans les vallons solitaires. Une ruine féodale nous émeut par la légende qu'elle évoque, mais les cheminées d'usine, plus hautes que les clochers d'église, nous font fuir. Est-ce le coloris, la forme ou l'idée qui déterminent nos goûts et par conséquent nos actions?

Voulons-nous l'œuvre d'art ou l'art de la nature? Aurions-nous, tels que nous sommes, apprécié les Pyramides au moment où les esclaves de pharaon les élevaient du sol? Qui ne s'est posé ce genre de questions! Aucun de nous n'accepte d'être taxé de romantique, le mot provocateur nous étant généreusement accordé par de très jeunes écoles. Mais aucun non plus ne s'enthousiasme à la vue des barrages prodigieux de Montdragon, pour emprunter l'exemple au pays voisin.

La tour Eiffel qui indigna nos grands-parents serait classée maintenant au nombre des monuments historiques, si elle n'était assez forte pour se passer de la protection de l'Etat. Puisque le pont couvert de Hasle-Rüegsau nous paraît beau¹, le pont suspendu jeté sur le golfe de San Francisco ne saurait être laid. L'un est, dans son genre, le plus monumental de l'Helvétie, l'autre le plus grand du monde (1358 mètres: « the longest in the world »)! Pourtant nous souffririons de voir disparaître le premier et ne pleurerions pas d'apprendre la démolition du second. Serait-ce parce que le pont bernois est de bois et le Golden Gate Bridge de fer, que l'un est patiné par le temps et l'autre passé au minium, ou encore que notre émotion est en raison inverse de la distance?

Ce sont là des pensées inquiétantes qui prouvent que notre enthousiasme sincère a besoin de fortifiants. Notre esthétique, demeurée platonicienne, est influencée par des milliers d'artistes qui, au cours des siècles, ont dégagé lentement les harmoniques visuelles, pénétré les secrets de l'optique et du spectre solaire, et qui, toujours, partaient du concret pour atteindre l'imaginaire. La plastique moderne, par contre, se porte à l'introspection abstraite, et nous abandonne en chemin. Car notre sort est de rester bloqué à la réalité concrète, architecturale, édilitaire ou naturelle, non seulement quand il s'agit de préserver mais aussi de créer. Un mobile étrange, impérieux, comparable à la foi, nous pousse alors à une discrimination que nous faisons, hélas, à l'aveuglette.

Des exemples? ils abondent. Je les cueille au hasard du moment et sous nos yeux. Genève orne ses rivages de parcs magnifiques, construit des quartiers nouveaux que j'admire et que d'autres vouent aux gémonies. Mais, avec une inconscience cruelle, elle a détruit le Grenier à blé, merveille du XVIIIe siècle, Montchoisy, ce palais d'été. Le canton de Vaud qui, mieux que d'autres, protège ses divins paysages, supporte néanmoins sur une route qu'en France on appellerait nationale, l'orange d'un poste d'essence près duquel, chaque jour, défilent des nuées de touristes. La Forêt de Finges périt sous les miasmes délétères des fabriques voisines, et la vache drôlatique d'un panneau-réclame moque sans vergogne la grâce du Mühletal fribourgeois et jusqu'à l'altière grandeur des sites valaisans. Romont enfin, citadelle du Petit Charlemagne, a planté sur ses créneaux le plus banal des bâtiments publics qui brave les tourelles du moyen âge. En l'occurrence, lequel a raison: le château ou l'hôtel de ville, l'architecte contemporain ou le Heimatschutz qui s'insurge?

Une dame âgée, et depuis longtemps recluse, me donna un jour une leçon dont j'aimerais vous faire part. Elle est des nôtres, sans pouvoir jamais nous accompagner. Polyglotte, elle a vécu en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en France, et sa demeure actuelle réunit, avec un tact exceptionnel, les brûle-parfums d'Orient aux pochades violentes de Roger Fry, les meubles polis du Directoire aux buffets vaudois du XVIIe siècle. C'est dire que, par son choix, elle glane la beauté dans le temps et l'espace, de sorte que personne à ses côtés n'étouffe sous le poids des modes compassées.

Or, il advint qu'elle voulut naguère revoir Morat, cité admirable s'il en fut, dont l'ordonnance avait enchanté sa jeunesse. Elle pensait y passer huit jours; elle en repartit sur l'heure dans le désespoir où la plongeait l'exaltation du souvenir et le contraste de la laideur envahissante. Ce brusque départ serait sans portée si l'éclectisme de la personne n'était pour moi pareil à un instrument de précision. Elle *fuyait le chaos*.

Et ce faisant, elle m'apporta le réconfort qui sera ma conclusion. De doctrine absolue, le Heimatschutz n'en a jamais eu et n'en aura jamais. Nous échappons ainsi aux engouements transitoires et, ce qui est plus pernicieux encore, à l'intran-

¹ Voir Heimatschutz 1955, No 4, p. 127.

sigeance. Notre apanage sans prétentions est conforme à la vie humaine, obligée, en toute circonstance, à prendre la meilleure décision possible. C'est dire qu'il est une méthode biologique, en tout point semblable à celle qui, depuis les temps immémoriaux, régit nos fermes où la cuisine, la chambre, l'étable, le jardin demandent des soins différents, pour que règne l'harmonie.

L'usine bruyante, la cathédrale silencieuse; la gare bruyante, les forêts silencieuses peuvent être également admirables, à condition d'éviter pour elles le mêlémêlo des champs de foire. A cette discipline, plus difficile en Suisse qu'ailleurs en raison du surpeuplement, nous sommes appelés. Comme si le destin voulait nous donner un signe de bienveillance, nous venons d'apprendre que la première usine atomique fonctionne, afin de procurer à la Grande-Bretagne (Calder Hall, Cumberland, 24 mai 1956) l'énergie nécessaire à l'économie industrielle. Viendra-t-il un temps où les barrages hydrauliques deviendraient inutiles? Nous n'en savons rien. Quoi qu'il en soit, les problèmes ne manqueront pas aux générations futures. Le jour, où notre société aurait perdu sa raison d'être, serait trop beau, pour ne pas dire trop épouvantable.

Henri Naef.

Aus dem Bericht über die Tätigkeit des Schweizer Heimatschutzes im Jahre 1955

Im Jahre 1955 ist der Schweizer Heimatschutz 50 Jahre alt geworden. Wir haben gefeiert, wurden gelobt und bedankt und freuten uns, die Erben und Träger einer Idee und einer Körperschaft zu sein, die heute eine Macht bedeutet im kulturellen Leben unseres Landes. Daneben führten wir unsere tägliche Arbeit fort; ihr vorab soll unser Bericht gewidmet sein.

Mitgliederbewegung

Mit 8703 Mitgliedern haben wir das Jahr begonnen, 406 sind aus unseren Reihen ausgeschieden, 492 in sie eingetreten, so daß wir am Jahresende unserer 8789 waren – 86 mehr als zu Anfang.

Die *Jubiläumsfeier auf Rigi-Kulm* (18./19. Juni) war ein unvergeßliches, dem Heimatschutz würdiges Fest. Wir haben es im dritten Hefte unserer Zeitschrift in Wort und Bild festgehalten. Die Tagung auf Rigi-Kulm war verbunden mit der Übergabe des von den Zeugen der Vergangenheit gesäuberten Berggipfels an die Unter-Allmeind-Korporation Arth und die schweizerische Öffentlichkeit. Die Säuberung des Rigi-gipfels ist ein mit dem Naturschutz geschaffenes Gemeinschaftswerk. Wir danken auch ihm dafür, daß er uns verständnisvoll die Hand reichte und uns großzügig gewähren ließ.

Im *Landesvorstand* ergaben sich folgende Änderungen: Anfangs Juni wurde eines seiner amtsältesten Mitglieder, Charles Guggenheim-Zollikofer, St. Gallen, nach jahrzehntelangem,

tapfer getragenen Leiden aus diesem Leben abgerufen. An der Bahre und in der Zeitschrift haben wir von diesem treuen Mitkämpfer und Freunde ehrenvoll Abschied genommen. Zurückgetreten sind die Obmänner der Sektionen Genf, M. Paul Naville, und St. Gallen, Architekt E. A. Steiger. Beide haben ihre Sektionen erfolgreich geführt; wir danken ihnen auch hier für ihre Arbeit. Als neuen Obmann wählten die Genfer Herrn Léopold Gautier, die St. Galler Rechtsanwalt Dr. O. Lutz; beide sind damit auch in den Zentralvorstand eingetreten.

Die laufende Arbeit erledigte der Zentralvorstand in drei Vollsitzungen in Zürich; kleinere Geschäfte wurden vom Obmann, dem Säckelmeister und der Geschäftsleitung geregelt.

Die *Geschäftsstelle* im »Heimethuus« führte die Beschlüsse des Landesvorstandes aus und erledigte die täglichen Angelegenheiten in enger Zusammenarbeit mit dem Landesobmann, dem Säckelmeister und dem welschen Statthalter. Das Jubiläumjahr brachte auch ihr zusätzliche Arbeit.

Bauberatungsstelle

Die Beratungstätigkeit war auch im vergangenen Jahr sehr rege. Vor allem sind es immer wieder kantonale und kommunale Amtsstellen, die sich regelmäßig an die Bauberatungsstelle wenden, wenn sie sich in baulichen Heimatschutzfragen ihre Auffassung sichern lassen wollen oder wenn sie in Zweifelsfällen einen